

Avec pour priorité la lutte contre les inégalités, le Département Accès aux Droits et Développement Social coordonne et met en œuvre des plans d’actions en collaboration avec les acteurs locaux, en recherchant la participation des habitants.

Le département est organisé en 3 pôles :

- Un pôle « Développement Social », composé d’un chef de projet contrat de ville et de 2 agent·es de développement social, chargé notamment de la mise en œuvre du contrat de Ville dans les quartiers classés en géographie prioritaire, et de la préparation de la prochaine génération des contrats de Ville « Quartiers 2030 ». Cette équipe conduit également un programme d’actions de promotion de l’égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations ;
- Un pôle « santé » composé de deux Coordonnateurs·ices Santé chargé·es de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, dans ses volets Prévention / Promotion de la santé et Accès aux Soins, dans un contexte de préparation de l’ouverture d’un centre de santé municipal ;
- Un pôle « insertion » mis en œuvre par Une Maison de l’Information sur l’Emploi et la Formation, composée de 6 agents, chargée de mettre en œuvre la politique publique d’insertion de la collectivité, et d’accompagner les publics dans leurs parcours d’insertion sociale et professionnelle.

Un·e chef·fe de projet rattaché·e au responsable de service assurant une mission transversale « Accès aux Droits et Lutte contre le non-recours» vient compléter cette équipe.

Dans le cadre d’une reconstitution de l’équipe et du lancement de nouveaux projets, la Ville recrute :

- Un·e Responsable du DADD
- Un·e agent·e de développement social, dont le territoire d’intervention prioritaire sera situé au Château Blanc,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e des volets Prévention/Promotion de la Santé et de la mise en œuvre de l’Atelier Santé Ville dans les quartiers situés en géographie prioritaire,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e de développer le volet Santé Mentale du Contrat Local de Santé, et son volet « Accès aux Soins » avec notamment la conduite du projet d’ouverture d’un centre de santé municipal, et à terme son pilotage
- Un·e chef·fe de projet « Accès aux Droits »
- Un·e conseiller·e en Insertion Professionnelle

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

Un·e agent·e de développement Social local

(H/F)

Cadre d'emploi des rédacteurs et animateurs territoriaux

Réf. ADSLPPF-012023

Missions principales

- Conduit des projets et/ou actions à destinations des populations fragilisées sur le quartier du château blanc, en fait l'évaluation et rédige des bilans à destination de la ville et des partenaires contractuels
- Accompagne et soutient les acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre d'actions et soutient les initiatives des habitants
- Informe et accompagne les habitants sur la question des transformations urbaines du quartier en s'appuyant sur des outils municipaux tels que la maison de projet et/ou l'éco-appartement
- Participe à l'animation du réseau des acteurs du quartier (GUSP, associations, bailleurs sociaux...)

Profil

- Titulaire de la FPT ou contractuel·le, sur le cadre d'emploi des rédacteurs et animateurs territoriaux et de formation niveau bac +2 ou 3 (DUT, Licence...), vous disposez d'une expérience dans des projets de développement social et/ou urbain
- Vous avez une bonne connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des principes de démocratie locale, des techniques de participation des habitants
- Vous êtes doté·e d'un esprit d'analyse et de synthèse, vous disposez de qualités rédactionnelles et relationnelles, un sens de l'écoute et de discrétion
- Vous maîtrisez la méthodologie de projets et avez de grande capacité pour le travail en équipe et le travail partenarial,
- Vous avez de bonnes connaissances en matière de méthodologie et d'outils d'observation et de prospective
- Permis B exigé (déplacements fréquents sur la commune)

Conditions d'exercice : vous travaillez du lundi au vendredi sur un cycle de travail de 37h/semaine ouvrant droit à 12 jours de RTT et 2 jours de sujétions.

Travail ponctuellement en soirée et le week-end lors des grandes manifestations (environ 4 week-ends par an)

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 16 juin 2023

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr